

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2020

DIRECTEUR D'ÉCOLE - (N° 3118)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 136

présenté par
M. Cordier

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« notamment en direction des enseignants souhaitant devenir directeurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à s'assurer que tous les enseignants qui souhaiteront devenir directeurs pourront avoir accès aux formations.